

SECTION SYNDICALE C.F.T.C. D'AULNAY-SOUS-BOIS

Aulnay-sous-Bois le, 25 Février 2010.

Monsieur HERNANDEZ Miguel, Adjoint au Maire de Quartier, Groupe PCF.

Dans le journal Oxygène N°73 du Mercredi 17 Février 2010, vous avez tenu à exposer votre vision réductrice concernant la Police Municipale de la ville d'Aulnay-sous-Bois. Cette vision unilatérale ayant vivement choqué le personnel, nous tenions à vous apporter une réponse.

Dans cet article, vous tenez des propos dégradant pour les forces de l'ordre et plus particulièrement pour les services de la Police Municipale : "..., et la création d'une véritable milice policière accompagnée de l'élargissement des pouvoirs des polices municipales."

POUR MÉMOIRE

La milice Française a été créée par Joseph DARNAND le 30 janvier 1943 et dissoute le 9 août 1944. Celle-ci s'apparente à une organisation para militaire répressive de type fasciste chargée de la répression envers les opposants au régime et à la traque des personnes frappées par des mesures raciales; bien sûr sous le gouvernement de VICHY.

POUR VOTRE INFORMATION

La Police Municipale a été créée de façon démocratique et républicaine. Elle est principalement chargée de maintenir le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique dans les Villes. Elle est bien évidement au service de la population et sous l'autorité du Maire qui la dirige.

QUEL LIEN Y VOYEZ-VOUS, MONSIEUR HERNANDEZ ???

Quant aux missions de la Police Municipale d'Aulnay-sous-Bois, elles sont bien évidemment conforme à la loi, citons par exemple : interpellation d'auteurs de vol d'accessoires automobile, interpellation d'auteurs d'agression sur les usagers de la SNCF ainsi que la surveillance des habitations des administrés lors des Opérations Tranquillités Vacances etc...

Sachez Monsieur HERNANDEZ, que les fonctionnaires de la Police Municipale ont ressenti votre article de façon injurieuse et vos propos comme une insulte à leur profession.

A cet effet, je vous invite par ailleurs à relire attentivement leur code de déontologie :

- L'agent de police municipale est intègre, impartial et loyal envers les institutions républicaines. Il ne se départit de sa dignité en aucune circonstance. Il est placé au service du public et se comporte de manière exemplaire envers celui-ci. Il a le respect absolu des personnes, quelles que soient leur nationalité ou leurs origines, leur condition sociale ou leurs convictions politiques, religieuses ou philosophiques.

Sous couvert d'idéologies politiques populistes, vous souhaitez le désarmement de la Police Municipale d'Aulnay-sous-Bois et ainsi mettre en danger des fonctionnaires pères ou mères de famille.

Nous vous rappelons que les agents de la Police Municipale ne travaillent pas dans le Département des Haut de Seine mais dans le Département de la Seine-Saint-Denis réputé pour être l'un des départements Français les plus criminogènes. Vous pourrez facilement obtenir tous les chiffres auprès de la Police Régalienne.

Monsieur HERNANDEZ, sachez que le syndicat C.F.T.C. de la Seine-Saint-Denis, ne vous laissera pas remettre en cause l'intégrité et le professionnalisme des Agents de la Police Municipale d'Aulnay-Sous-Bois et se réserve le droit de mener toute action sur l'opprobre et la calomnie envers la Police Municipale d'Aulnay-sous-Bois.

> - Oliver Pour la Section Syndicale C.F.T.C.

Hervé DENAT